

# LETTRE PASTORALE 2011

Mgr Alain Harel

Vicariat Apostolique de Rodrigues

Rodrigues, déboute lor to deux lipie

**Chers frères et soeurs Rodriguais,**

' *Rodrigues déboute lors to deux lipie.*' Il s'agit là de l'appel prophétique de Jean Paul 11 lors de sa visite mémorable à Rodrigues le 15 octobre 1989. Cette interpellation du Pape est dans la droite ligne de la doctrine sociale de l'Eglise dont l'objectif principal est bien le développement intégral de la personne humaine. Le développement 'de tout l'Homme et de tous les hommes'.

## **A. Quel chemin parcouru depuis 1989 'pou déboute lors nous deux lipie' !**

a.1 Au plan politique, à travers tout un travail de conscientisation et de revendications, le peuple rodriguais a acquis son autonomie au sein de la République Mauricienne. Il s'agit là d'une grande avancée. Les Rodriguais, dans leur très large majorité, sont fiers de cette reconnaissance et souhaitent la réussite de l'autonomie.

a.2 Au niveau de l'infrastructure, il y a eu de grands développements : des routes asphaltées, davantage de moyens de transport tant vers l'extérieur qu'à l'intérieur de Rodrigues, le désenclavement des villages, le développement des moyens de communication comme la radio et la TV, le téléphone et l'internet; l'amélioration de l'habitat et des centres communautaires, la construction de stades et autres complexes sportifs.

a.3 De nombreux Rodriguais ont acquis des compétences professionnelles et académiques. De nouveaux collèges ont été construits. Des parents prennent de plus en plus conscience de l'importance de l'éducation. Pour preuve, souvent au prix de gros sacrifices financiers, ils sont nombreux à offrir la possibilité à leurs enfants de poursuivre des études universitaires ou professionnelles.

L'introduction de ' l'inclusive pedagogy' au sein de la RCEA, grâce à l'initiative d'Antoinette Prudence et avec l'expertise pédagogique d'Irlande Alfred, a eu un impact considérable au niveau de l'éducation primaire dans son ensemble.

a.4 Même si l'économie et la création d'emplois stables restent le maillon faible de notre développement, il faut néanmoins souligner les efforts entrepris par les associations féminines et de nombreuses femmes dans le domaine de l'artisanat et autres petites entreprises. De plus en plus, les femmes s'engagent et prennent des responsabilités au sein de la société rodriguaise et nous font ainsi comprendre 'valere femmes'. Il y a eu également le développement des 'credit union', une certaine relance de l'agriculture et de l'élevage, les initiatives des Rodriguais pour le développement d'un tourisme à la rodriguaise.

a.5 Au plan culturel, grâce à tout un travail de conscientisation et à l'organisation des manifestations telles le '*festival Kreol*', la culture rodriguaise a été valorisée. Nous sommes 'fiers' de notre culture, de notre histoire, de notre manière propre de nous exprimer en créole ou encore de notre manière de l'exprimer par nos chants et nos danses traditionnelles.

**B. Si nous voulons être honnêtes avec nous- nous 'boitons' parfois et qu'il nous arrive même, pour reprendre l'expression du prophète Isaïe, que nos genoux fléchissent ! (Isaïe 35 vs 2)**

b.1 Nous souffrons d'un sous-développement économique avec, comme conséquence, un manque de création d'emplois et donc un exode massif vers l'île Maurice, où, il faut bien le reconnaître, nos frères et soeurs Rodriguais vivent souvent dans des conditions de grande précarité. Nous vivons comme un paradoxe : alors que de nombreux Rodriguais émigrent et vivent dans des conditions très difficiles dans les 'longères' (bidonvilles) à l'extérieur des villes et villages de l'île Maurice, les investisseurs étrangers souhaitent de plus en plus acquérir des terres à Rodrigues. Dès 1997, je lançais cet appel aux Rodriguais à Marie Reine de Rodrigues : '*Rodriguais pas vende ou la terre tension ou vine locataire !* Ce sous développement économique est également une des sources de l'exploitation des travailleurs : une vendeuse travaillant 6 jours par semaine dans un magasin de Port Mathurin ne touche que Rs 2000 mensuellement ; les personnes travaillant dans 'la case madame', mais aussi parfois dans des hôtels et autres restaurants, ont des salaires dérisoires et souvent ne sont pas inscrites au NPF (National Pension Fund) ; les travailleurs du secteur privé n'ont pas de garantie d'emploi : '*si ou pas satisfait ou capave allé, enan les autres dimounes qui pe rode travail !*'

b.2 Arrivés à Rodrigues sans famille, à cause de l'esclavage, nos 'grands dimounes' ont patiemment fondé des familles. Les vents de la 'modernité' déstabilisent fortement les valeurs familiales traditionnelles en laissant les familles comme sans repères.

De nombreuses personnes constatent, avec un sentiment d'impuissance, comme un relâchement moral, un laisser aller, dans les différents secteurs de notre vie. Nous entendons souvent des réflexions comme : '*nous société pe dégradé*'. Le pape

Benoit XVI dénonce régulièrement le relativisme ambiant dans la mesure où nous agissons comme si toute opinion et son contraire seraient équivalents !

b.3 L'individualisme semble gagner du terrain. L'utopie

communautaire des années 70 mobilise de moins en moins les villageois. Pensons aux dernières élections villageoises où la logique politique a très souvent pris le dessus au détriment de la logique communautaire. '*Chacun rode so boute, so lavantage*', au détriment du souci communautaire.

La mentalité '*rode bagage*' prend le dessus sur le désir de se prendre en main. La politique, étant souvent vécue à Rodrigues comme une « religion », est source de division dans notre pays.

b.4 Nous avons accédé, et c'est positif, à une société de

consommation. Cela permet à de nombreuses familles d'avoir accès à davantage de biens, de loisirs et donc de vivre plus confortablement. Néanmoins, nous constatons également un surendettement des familles et un écart entre les familles 'aisées' et celles qui vivent dans une grande précarité. Le fléau de la drogue, particulièrement la plantation, la vente et la consommation du 'gandia', prend des proportions inquiétantes.

### **C. Nous vivons, et c'est presque une banalité de le dire, dans une île Rodrigues en profonde mutation.**

c.1 Par rapport à ces mutations il y a, me semble t-il, trois manières possibles de nous situer et de réagir :

1) nous pouvons nous réfugier dans la nostalgie du passé, un passé du reste souvent idéalisé, et alors nous développons des attitudes de crispation.

Regarder dans le rétroviseur n'aide pas à avancer !!

2) nous pouvons choisir la fuite en avant prétextant que tout ce qui est 'moderne' ou nouveau serait automatiquement

bon. Il nous faut être 'dans life.' Nous suivons alors aveuglément les modes, nous imitons les nouvelles tendances car il nous faut être branchés. Nous nous gargarisons de mots tels que : 'Rodrigues doit rattraper son retard ! (par rapport à qui ? à quoi?), 'le monde globalisé exige la compétition'. (Tant pis pour les moins doués tant mieux pour les plus rusés !) 'Il faut vivre avec son temps !'

3) nous pouvons accueillir les mutations et les transformations inévitables, souvent souhaitables, tout en

développant un sens critique, en faisant preuve de créativité, afin de ne pas subir, ne pas copier automatiquement ce qui se fait et se dit ailleurs, mais être acteurs de notre avenir. Pour cela, nous sommes appelés à faire la vérité dans notre manière de vivre au sein de la société rodriguaise. Dans son encyclique 'Caritas Veritate' Benoit XVI nous dit : « Sans amour du vrai, il n'y a pas de conscience ni de responsabilité sociale, et l'agir social devient la proie d'intérêts privés et de logiques de pouvoir, qui ont pour effets d'entraîner la désagrégation de la société. » (No 5)

c.2 Concernant la qualité de notre vie en société, qui est si déterminante pour l'épanouissement de chaque personne humaine, nous avons à notre disposition un trésor : la Doctrine Sociale de l'Eglise. Cet enseignement de l'Eglise est un outil qui peut nous aider à faire la vérité en vue d'un développement durable de l'île Rodrigues et ainsi vivre les valeurs de l'Evangile dans notre manière de vivre en société. Il ne s'agit pas de remèdes miracles qui nous donneraient des solutions toutes faites pour répondre aux nombreuses interrogations et défis, souvent complexes, de nos sociétés contemporaines. Il s'agit bien davantage de repères qui nous aident à former notre conscience personnelle et collective afin de construire une société plus solidaire, juste et fraternelle. Sans prétendre exposer toute la richesse de cet enseignement, je voudrais tout simplement en souligner 3 principes, qui sont des repères, et qui me paraissent déterminants pour éclairer notre société rodriguaise dans notre effort pour '*deboute lors nous deux lipie.*'

### **1 ) Premier repère : La promotion du bien commun.**

c.3 Un slogan du FAAR (Front pour l'avancement de l'autonomie de Rodrigues) dit : '*guette pays avant guette parti.* (Politique)' Travailler pour le bien commun c'est cette recherche permanente du bien de tous avant le bien particulier, de l'intérêt général avant l'intérêt individuel. C'est le bien de 'nous tous' comme nous dit Benoit XVI. Tout développement durable implique ce principe. Pour bien comprendre ce concept, prenons des exemples concrets à partir de notre situation rodriguaise.

c.4 Chacun de nous souhaiterait construire sa maison avec la plus belle vue et sur le meilleur terrain possible ! Ce désir légitime devra néanmoins tenir compte du bien commun, c-a-d s'assurer que cette construction ne va pas défigurer le paysage, ou encore que ma maison ne soit pas construite sur un terrain fertile, propice à l'agriculture, ou sur une source d'eau ! Le plan d'aménagement du territoire initié par le gouvernement régional va dans le bon sens. Il est urgent de le mettre en pratique le plus rapidement avant que des dégâts irrémediables ne

soient causés à notre bien commun le plus précieux : la terre Rodriguaise. De même la protection de notre lagon, avec entre autres la création de parcs marins, est une initiative qui protège un bien commun. Pour la réussite de ce projet, faut-il encore qu'il y ait un accompagnement économique et social efficace des pêcheurs qui dépendent de la pêche pour leur survie et celle de leurs familles car le bien commun et la justice sociale sont indissociables .

c.5 Promouvoir le bien commun consiste également à ne pas détruire les terrasses construites par '*nos grands dimounes*' afin d'avoir des pierres nécessaires pour la construction des fondations de notre maison ! OEuvrer pour le bien commun, c'est veiller à ne pas laisser errer nos animaux car c'est là une des causes de l'érosion de nos terres fertiles, de la destruction des efforts de reboisement et du découragement de nombreuses personnes qui travaillent dur dans leur jardin pour nourrir leur famille.

c.6 Des pratiques illégales comme la fraude, la corruption (corrompre et se laisser corrompre, demander des commissions et des 'gousses' et donner des commissions et 'gousses'), la vente illégale de boissons alcoolisées ou la vente de ces boissons en dehors des heures autorisées ou à des mineurs, la plantation du gandia et la vente de drogue etc., commettre des fraudes au sein d'une coopérative et ainsi discréditer le mouvement coopératif, autant de pratiques immorales qui dégradent notre société. Autant de pratiques égoïstes qui sont vécues quotidiennement au détriment de l'intérêt de la communauté, donc du bien commun. Le bien commun n'est pas seulement matériel mais également tout un patrimoine de valeurs vécues au sein de la société.

c.7 La promotion du bien commun implique un changement de mentalité, de manière de faire. John F Kennedy, dans un fameux discours, disait : ' ne pensez pas d'abord à ce que votre pays peut faire pour vous mais à ce que vous pouvez faire pour votre pays.' Ce principe du bien commun devrait prioritairement questionner ceux qui exercent des responsabilités politiques, économiques, éducatives, sociales, religieuses dans la société et qui en sont les privilégiés. Néanmoins, la promotion du bien commun concerne tout citoyen d'un pays qu'il soit un adulte, un jeune ou un enfant.

c.8 Benoît XV1 dans son encyclique « Caritas Veritate » souligne le lien étroit entre compétence professionnelle et cohérence morale : « le développement est impossible, s'il n'y a pas des

hommes droits, des acteurs économiques et des hommes politiques fortement interpellés dans leur conscience par le souci du bien commun. » (no.71) Nous devons donc nous interroger personnellement mais aussi en groupes à partir des exemples précis où le bien commun est en jeu. Comment réagissons et agissons nous lorsque nous sommes impliqués ?

Quelle manière de faire devons-nous changer pour mettre en pratique ce principe si fondamental pour l'avenir de notre société ? Quel changement de mentalité devons-nous apporter ?

## **2) Deuxième repère : le principe de subsidiarité.**

c.9 L'homme et la femme, créés à l'image de Dieu, sont capables de prendre des responsabilités, de créativité, de faire des choix libres et ainsi de construire leur histoire. Pour la Bible, il n'y a pas de *' ti dimoune.'* Cela est vrai pour toute personne prise individuellement, mais également vrai pour tout regroupement de personnes et, à plus forte raison, pour tout peuple.

c.10 Le principe de subsidiarité consiste à permettre à chaque personne, ou groupe de personnes, à son propre niveau, de prendre des responsabilités, des initiatives, là où elles peuvent être prises. 'Pour éviter toute dictature de quelque sorte que ce soit, la subsidiarité demande que ne soit décidé à un échelon supérieur que ce qui ne peut pas l'être à un échelon inférieur.' (Vers la justice de l'Évangile. P. 96), ceci afin d'éviter également 'l'assistanat paternaliste' comme le souligne Benoît XVI. Pour bien comprendre ce principe de subsidiarité qui est un facteur déterminant dans tout processus de développement, prenons des exemples précis à partir de notre réalité rodriguaise.

c.11 L'autonomie politique de l'île Rodrigues au sein de la République de Maurice est un exemple concret de la mise en œuvre du principe de subsidiarité. Ainsi, une partie des pouvoirs décisionnels est entre les mains de l'Assemblée Régionale de Rodrigues élue démocratiquement et du Conseil exécutif. L'avènement de l'autonomie est un pas important pour permettre aux Rodriguais de *'déboute lors so deux lipie'* car ainsi nous sommes reconnus comme peuple spécifique, capables de prendre en main une partie de notre destinée. Le renforcement de l'autonomie, pour vivre une vraie subsidiarité, passe par le développement économique. L'île Rodrigues doit avoir davantage de moyens pour être moins dépendante économiquement de l'île Maurice, créer des emplois stables afin de faire reculer la misère et freiner

l'exode massif des Rodriguais vers l'île Maurice. Pour cela, tout comme l'île Maurice a bénéficié d'aides importantes au moment de son indépendance par différents accords, comme par exemple les accords de Lomé, il est urgent que l'île Rodrigues bénéficie d'une aide importante pour les syndicats, les coopératives, les comités de village, les PTA, des student-councils etc. Toutes ces associations ont, de par leurs différentes initiatives, un rôle important pour permettre aux Rodriguais de *'deboute lors nous deux lipie'*.

c.13 Il nous faut néanmoins reconnaître que ces associations vivent actuellement des crises importantes.

Les dernières élections de village ont enregistré un très faible pourcentage de votants. L'esprit de débrouillardise semble céder le pas à une mentalité de *'rode l'aide, rode bagage, rode nous boute !'*, bref une mentalité d'assistés. Le développement communautaire, sauf de rares exceptions, semble être en panne. Par ailleurs, nous ne pouvons que constater avec regret que les boutiques coopératives ne sont plus gérées par les Rodriguais, sans parler des faillites dans les mutualités. Notre développement personnel et de l'ensemble du pays est freiné lorsque nous démissionnons et ne prenons pas au sérieux nos responsabilités et ainsi développons une mentalité d'assistés. C'est un bien commun, que nous sommes en train de gaspiller et cela aura de graves conséquences pour les futures générations dans notre *'vivre ensemble'* et dans la manière de concevoir *'l'homme'* Rodriguais.

c.14 Par ailleurs, de nombreux observateurs ont constaté que lors des dernières élections villageoises, la logique politique a pris le dessus sur la logique communautaire. Il faut bien reconnaître que la politique a tendance à être envahissante. Le moindre geste ou prise de position est interprété politiquement. Dans un tel contexte, il y a une vraie tentation à vouloir faire pour, à la place de, et ainsi développer une mentalité d'assistés. Le politique doit donner les moyens aux ONG de prendre par elles-mêmes leurs responsabilités. S'il est légitime qu'il y ait un audit concernant les budgets alloués aux ONG, il n'est pas normal que le gouvernement ou des organisations internationales s'ingèrent dans les orientations et la gestion des ONG. C'est vraiment une aberration lorsqu'un gouvernement ou des institutions de financement dictent aux ONG quelle formation donner, comment gérer leurs organisations ou quels projets mettre en œuvre !

C'est vraiment une démission de la part des ONG de se soumettre à ces ingérences sous prétexte de recevoir des

financements.

c.15 Tout manquement au principe de subsidiarité est un vrai frein au développement de notre pays. Alors qu'il est bien évidemment normal et légitime que le Gouvernement définisse les politiques à mettre en oeuvre, le Gouvernement, toujours selon le principe de subsidiarité, ne peut s'ingérer dans l'administration. Cette distinction des pouvoirs est fondamentale en démocratie. Par ailleurs, c'est en faisant appel aux idées, aux initiatives, aux talents des citoyens, des travailleurs, et donc de la société civile, que nous créons une dynamique de participation et de progrès dans un pays.

c.16 En fonction de ce principe, nous devons nous interroger : dans notre village, notre travail, nos associations, nos partis politiques, nos familles, mettons nous en oeuvre ce principe de subsidiarité ?

### **1 ) Premier repère : La promotion du bien commun.**

c.3 Un slogan du FAAR (Front pour l'avancement de l'autonomie de Rodrigues) dit : '*guette pays avant guette parti.* (Politique)'

Travailler pour le bien commun c'est cette recherche permanente du bien de tous avant le bien particulier, de l'intérêt général avant l'intérêt individuel. C'est le bien de 'nous tous' comme nous dit Benoit XVI. Tout développement durable implique ce principe. Pour bien comprendre ce concept, prenons des exemples concrets à partir de notre situation rodriguaise.

c.4 Chacun de nous souhaiterait construire sa maison avec la plus belle vue et sur le meilleur terrain possible ! Ce désir légitime devra néanmoins tenir compte du bien commun, c-a-d s'assurer que cette construction ne va pas défigurer le paysage, ou encore que ma maison ne soit pas construite sur un terrain fertile, propice à l'agriculture, ou sur une source d'eau ! Le plan d'aménagement du territoire initié par le gouvernement régional va dans le bon sens. Il est urgent de le mettre en pratique plus rapidement avant que des dégâts irréversibles ne soient causés à notre bien commun le plus précieux : la terre Rodriguaise. De même la protection de notre lagon, avec entre autres la création de parcs marins, est une initiative qui protège un bien commun. Pour la réussite de ce projet, faut-il encore qu'il y ait un accompagnement économique et social efficace des pêcheurs qui dépendent de la pêche pour leur survie et celle de leurs familles car le bien commun et la justice sociale sont indissociables.



Prenons quelques exemples : tout policier a certes des droits mais il a le devoir de ne jamais utiliser la violence, même pour une juste cause, ou encore boire de l'alcool à l'heure du travail ou dans les postes de police ! Représentant l'ordre, il a un devoir d'exemplarité. A Rodrigues, le système scolaire est pour une large part inadapté à nos besoins et une des causes les plus importantes de notre sous-développement économique. Avons- nous l'audace de le questionner ? A plus forte raison, un professeur a le devoir moral de ne pas s'absenter pour des raisons banales, même si c'est légal, alors qu'il a l'avenir des élèves entre ses mains. Un fonctionnaire a le devoir de faire avancer les dossiers afin de ne pas freiner les projets de développement. De même, tout politicien, une fois élu, a le devoir d'être fidèle aux choix qu'il avait proposés à son électorat au moment de la campagne électorale. Non, tout n'est pas possible en politique !

c.20 La solidarité nous invite à avoir une attention particulière envers les plus défavorisés de notre société, les plus faibles, les plus vulnérables. Il ne s'agit pas de bons sentiments ou encore 'faire en te la charité' ! La vraie charité, (Caritas veut dire amour) c'est-à-dire l'amour du prochain, consiste, en des actions concrètes et des attitudes de fraternité, à soutenir le pauvre dans son effort à se tenir lors so 'deux lipies.' C'est la raison même de la sécurité sociale au sein de notre République. Il ne s'agit pas d'une faveur mais d'un partage plus juste des richesses en direction des exclus de notre société. Des projets initiés par le 'empowerment program', les services comme 'Caritas' ou des projets financés par le CSR peuvent énormément aider à vivre ce principe de solidarité si fondamental pour permettre à chaque Rodriguais '*débouté lors so deux lipie*'.

Il est très important d'être vigilant et de s'assurer que les aides parviennent bien aux défavorisés. Il ne faut néanmoins jamais oublier que les personnes aidées sont *bann misiés, bann madames*, que nous devons accueillir et accompagner avec beaucoup de respect, de considération, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas !

c.21 Nous devons nous interroger sur notre manière de vivre la solidarité. Nous qui avons reçu une formation universitaire ou professionnelle, nous qui avons des finances disponibles ou déjà une entreprise ou un petit 'business', avons-nous cette préoccupation de créer de nouveaux emplois ? Offrons nous un salaire juste à nos employés ou à ceux qui font les travaux

ménagers chez nous ? Nous qui avons des salaires réguliers avons-nous le sens du partage avec les plus vulnérables de la société ? Nous savons que le développement passe par l'éducation. Avons-nous ce souci de partager nos connaissances ? De qui le Samaritain s'est-il fait le prochain ? demande Jésus au pharisien qui l'interrogeait. Jésus ne nous demande pas qui est notre prochain mais de qui nous nous faisons proches ? Est ce que nous nous faisons proches de ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont mal considérés, pas 'fréquentables' ?

#### **D. Conclusion.**

d.1 Cette année nous allons vivre une campagne électorale et des élections régionales afin d'élire nos représentants à l'Assemblée Régionale. Ce sera une occasion pour les différents partis politiques de nous proposer des programmes qui vont orienter notre avenir. Ce sera l'occasion de nous interroger : quel type de société voulons-nous construire ? De quel type d'homme et de femme rodriguais voulons-nous ? Cette lettre pastorale, inspirée de la Doctrine Sociale de l'Eglise, qui elle même trouve sa source dans l'Evangile, veut être une contribution pour alimenter le débat démocratique.

d.2 la conscience est ce qu'il y a de plus sacré en chaque personne. Il s'agit de cette capacité de discerner par soi-même, de se faire son propre jugement, de faire des choix libres. C'est la raison pour laquelle c'est une atteinte aux droits de l'homme d'acheter une conscience avec de l'argent, de la boisson ou d'autres moyens. C'est également une faute grave de permettre à une personne d'acheter notre conscience car alors nous permettons de détruire l'humanité en nous. La conscience personnelle (et collective) doit être constamment formée et éclairée par le partage, le débat, la réflexion et ceci en faisant appel à notre raison et à notre coeur. Nous chrétiens, nous croyons que l'amitié avec Jésus Ressuscité est une grande source de lumière pour éclairer notre conscience qui est souvent comme polluée par le péché, c'est à dire le refus de l'Autre et des autres. Davantage encore, l'amitié avec Jésus nous donne la force de nous dépasser et de vivre avec une plus grande cohérence car, comme dit Saint Paul : ' je ne

comprends rien à ce que je fais :Ce que je veux, je ne le fais pas, mais ce que je fais je le fais.'Romains chpt 7 vs 15. Je souhaite que cette lettre pastoralepuisse être une contribution pour éclairer notre consciencepersonnelle (et collective) afin que nous puissions agir d'unemanière plus libre et responsable, plus honnête et plus juste.

d.3 Le but de tout développement de la société est

l'épanouissement de chaque personne humaine afin qu'elle

puisse 'déboute lors so deux lipie.' La Doctrine Sociale de

l'Eglise parle du développement intégral de la personne

humaine. Jésus nous indique une voie royale pour cela. Dans

l'Evangile selon Saint Jean, Jésus nous dit : ' celui qui fait la

vérité vient à la lumière.'(Saint Jean chpt 3 vs 21) Puissions nous avoir le courage de faire la vérité afin de voir le chemin

parcouru par notre société rodriguaise, les obstacles à

surmonter et le chemin que nous devons prendre ensemble

pour améliorer notre 'vivre ensemble' au sein d'une société plus apaisée et plus démocratique.

Votre frère et votre évêque

+ Alain Harel

## **Remerciements.**

Cette lettre pastorale est le fruit de tout un cheminement en Eglise. Je pense, entre autres, aux réflexions et actions des mouvements d'Action Catholique et des services tels 'Caritas', des partages au sein des conseils paroissiaux, du Conseil épiscopal, de l'équipe des prêtres et de l'accueil de ce que vivent les Rodriguais à 'la base.' Il y a également les recherches de la Commission inculturation et des membres du Centre Carrefour. Je souhaite que cette lettre soit lue en lien avec les autres lettres pastorales concernant la vie sociale à Rodrigues. Je pense spécialement aux deux lettres pastorales du Cardinal Jean Margéot : 'Rodrigues '80' et 'Rodrigues '90', ainsi que la lettre conjointe de Mgr Maurice Piat et Mgr Ian Ernest : ' Rodrigues2002. Réussir l'autonomie.' Il serait aussi intéressant que leschrétiens et toutes 'les personnes de bonne volonté' qui le désirent puissent approfondir l'enseignement social de l'Eglise en

réfléchissant particulièrement à l'encyclique de Benoît XVI : «*Caritas Veritate.*»

Je voudrais remercier toute l'équipe réunie au Centre Carrefour et toutes les personnes qui m'ont apporté une aide précieuse pour larédaction de cette lettre pastorale par leurs réflexions, leurs interrogations, leurs suggestions mais aussi par leur regard de foi sur notre île Rodrigues bien aimée.

+ Alain Harel